

Communication marketing

L'IMPACT CLIMATIQUE MONDIAL INVESTIR DANS UN ENVIRONNEMENT BAS-CARBONE



BNP PARIBAS
ASSET MANAGEMENT

L'asset manager
d'un monde
qui change

UN DÉFI CLIMATIQUE QUI NE SE DÉMENT PAS

Les preuves du changement climatique sont partout autour de nous. Des inondations en Asie du Sud-Est aux incendies de forêt qui ravagent une grande partie de l'Amérique du Sud, autant de catastrophes qui mettent en évidence la nécessité d'une action plus radicale pour lutter contre le changement climatique.

Les données scientifiques sont sans équivoque et les preuves sont de plus en plus probantes : les risques liés au climat sont plus importants et se manifestent plus rapidement qu'on ne le pensait auparavant. Répondre à cet enjeu nécessitera des capitaux et des efforts importants, mais ne pas agir serait encore plus coûteux. Nous sommes de plus en plus conscients de la réalité du changement climatique et des risques qui y sont associés, mais les mesures prises sont-elles suffisantes ?

Même si les effets du changement climatique sont de plus en plus reconnus, les problématiques continuent de se multiplier.



Les émissions annuelles de CO₂ ont plus que doublé depuis 1970.²

Le réchauffement de la planète devrait dépasser les 1,5 °C³ entre 2030 et 2052.



Jusqu'à 24 200 milliards de dollars - « Value at Risk » climatique des actifs financiers mondiaux d'ici 2100.⁴

L'environnement et l'économie sont les premières victimes du réchauffement climatique.



Les conditions météorologiques extrêmes, un phénomène croissant.

Les feux de forêt en Californie en 2020⁵ plus de 2 millions d'hectares brûlés, ce qui bat les précédents records de l'État.

Les feux de brousse australiens de 2019 - 2020 - Plus de 17 millions d'hectares détruits⁶.

1 Source : Forum économique mondial, « The Global Risks report 2020 »

2 Global Carbon Project, avril 2020

3 Groupe d'experts intergouvernemental sur le changement climatique (GIEC), octobre 2018

4 Nature Climate Change, « Value at Risk » climatique des actifs financiers mondiaux, 4 avril 2016

5 CBS News, Les feux de forêt en Californie ont déjà brûlé 2,2 millions d'acres en 2020 - plus que toutes les années enregistrées, 9 septembre 2020

6 Conseil des autorités australasiennes des services d'incendie et d'urgence, 28 février 2020



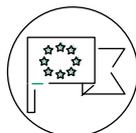
LE MOMENT EST-IL VENU D'ATTÉNUER ET DE S'ADAPTER ?

La population mondiale devrait atteindre les 9 milliards d'habitants en 2050¹, ce qui entraînera une augmentation de la demande en nourriture, en eau et en énergie. Une augmentation significative des températures mondiales menacerait la stabilité financière, multiplierait les risques de conflits, entraînerait des migrations massives et serait catastrophique pour la biodiversité et les systèmes alimentaires.

Partout dans le monde, les initiatives se multiplient pour en atténuer les effets :



ACCORD DE PARIS - Un cadre mondial limitant le réchauffement climatique à moins de 2 °C



LA COMMISSION EUROPÉENNE - prévoit de réduire les émissions de gaz à effet de serre d'au moins 55 % d'ici 2030³



LA CHINE VISE LA NEUTRALITÉ CARBONE D'ICI 2060⁴

Un marché potentiel de 29 000 milliards de dollars

Estimations des investissements prévus entre 2020 et 2050 pour mener la transition du système énergétique mondial vers un monde bas-carbone.²

1 Révision des perspectives de la population mondiale des Nations unies en 2019, juin 2019

2 Source : « Perspectives for the Energy Transition, Investment needs for a Low-Carbon Energy System », mars 2017

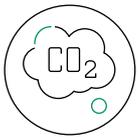
3 Commission européenne, État de l'Union : La Commission relève ses ambitions en matière de climat et propose une réduction de 55 % des émissions d'ici 2030

4 BBC, Changement climatique : La Chine vise la « neutralité carbone » d'ici 2060, 22 septembre 2020, 22 septembre 2020

PRENDRE DES MESURES CONCRETES POUR CHANGER LA DONNE

La transition est en cours. Le changement climatique va avoir un impact sur chaque entreprise et les technologies nécessaires pour l'enrayer sont en cours de développement.

Le fonds **BNP Paribas Climate Impact** Identifie les opportunités d'investissement partout dans le monde afin de constituer un portefeuille bien diversifié d'entreprises sur quatre thèmes :



EFFICACITÉ ET TRANSITION ÉNERGÉTIQUE



TRAITEMENT DE L'EAU, INFRASTRUCTURES
ET PURIFICATION DE L'EAU



RÉDUCTION ET RECYCLAGE
DES DÉCHETS



AGRICULTURE DURABLE ET PRODUCTION
D'ALIMENTS PLUS SAINS

« Chez BNP Paribas Asset Management, nous sommes déterminés à aider le monde à atteindre cette ambition en investissant dans des entreprises qui ont un véritable impact positif sur le réchauffement climatique et qui apportent des solutions aux problèmes environnementaux, tout en offrant une opportunité intéressante pour les investisseurs ».

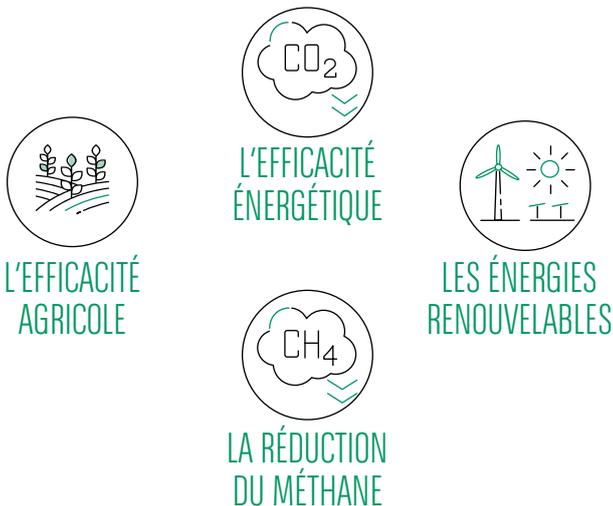


AVOIR UN IMPACT CONCRET

Le fonds a pour objectif d'investir dans des solutions destinées à atténuer le changement climatique et à s'y adapter.

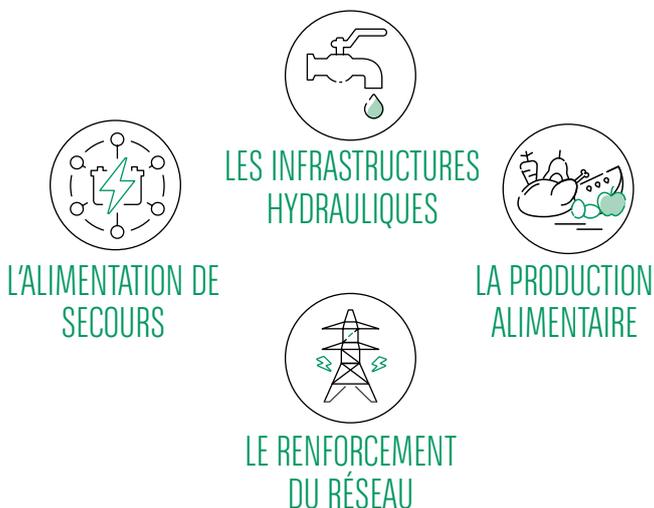
Atténuation

Les entreprises qui nous permettent d'atténuer le changement climatique, en réduisant notre impact sur l'environnement. Il s'agit, par exemple, des entreprises opérant dans les domaines de



Adaptation

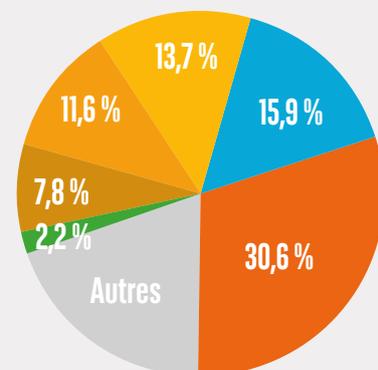
Les entreprises qui nous permettent de nous adapter pour relever les défis du changement climatique. Il s'agit, par exemple, des entreprises opérant dans les domaines de



Alignement sur les Objectifs de développement durable des Nations Unies (ODD)

| | |
|---|---|
| 7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN CÔTÉ ABORDABLE | Énergie propre et abordable |
| 6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT | Eau propre et assainissement |
| 9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE | Industrie, innovation et infrastructure |
| 15 VIE TERRESTRE | Vie terrestre |
| 12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES | Consommation et production responsables |
| 11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES | Villes et communautés |

Exposition du portefeuille



Source : Impax Asset Management
Données au 30 septembre 2020. Les chiffres sont basés sur les données internes d'Impax.

AVOIR UN IMPACT CONCRET AVEC BNP PARIBAS CLIMATE IMPACT

Le fonds BNP Paribas Climate Impact prend en compte les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans son processus d'investissement.

Le fonds présente une intensité carbone inférieure à celle de l'économie actuelle et du scénario à 2 degrés et est aligné sur les ODD des Nations unies.

POURQUOI INVESTIR ?



Un impact positif
sur l'environnement
avéré



Le potentiel de
croissance attendu
dans le secteur de
l'environnement



L'expertise d'une équipe
d'investissement
pluridisciplinaire et
expérimentée, spécialiste des
marchés environnementaux



L'accès à un large
éventail de thèmes
environnementaux

Un moyen efficace de soutenir la transition vers une économie bas-carbone et de relever les défis environnementaux.

Caractéristiques

| | |
|-------------------------------------|--|
| Forme juridique | Compartiment de la SICAV BNP PARIBAS FUNDS de droit luxembourgeois |
| Heure limite de négociation | 16h00 CET STP (12h00 CET NON-STP) |
| Horizon d'investissement recommandé | 5 ans |
| Indice de référence | MSCI AC World (EUR) NR |
| Domiciliation | Luxembourg |
| Date de lancement | 12/11/2009 |
| Gérant | Jon FORSTER |
| Société de gestion | BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Luxembourg |
| Gérant délégué | IMPAX ASSET MANAGEMENT LTD |
| Gérant délégué | BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT UK Limited |
| Dépositaire | BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES – SUCCURSALE DU LUXEMBOURG |
| Devise de base | EUR |
| SRRI ¹ | 6 |

Commissions

| | |
|-------------------------------------|----------------------|
| Frais courants | 2,65 % au 21/10/2019 |
| Commission de gestion max. | 2,20 % |
| Commission de souscription maximale | 3,00 % au 10/10/2020 |

Pour plus d'informations, consultez le prospectus et le DICI. Les investisseurs doivent s'assurer qu'ils disposent de toutes les informations existantes sur les compartiments, classes et sous-classes d'actions qui peuvent être commercialisés dans leur pays de résidence et sur les contraintes applicables dans chacun de ces pays. Sollicitez toujours l'avis d'un professionnel avant de prendre une décision d'investissement.

¹ Il s'agit d'un indicateur présent dans les DICI des OPC permettant de classer le fonds sur une échelle de risque commune à la totalité des OPC du marché. Cet indicateur est basé sur un calcul de volatilité sur 5 ans glissants. Il est compris entre 1, pour les fonds les moins risqués et 7, pour les fonds les plus volatils.

Les risques associés aux investissements en actions (et en instruments similaires) incluent de fortes fluctuations des cours, des informations négatives sur l'émetteur ou le marché et la subordination des actions d'une société à ses obligations. Ces fluctuations sont souvent amplifiées à court terme.

Risque de liquidité : Ce risque résulte de la difficulté de vendre un titre à sa juste valeur et dans un laps de temps raisonnable du fait d'un manque d'acheteurs.

Risque de contrepartie : lié à la capacité de la contrepartie sur les marchés de gré à gré à respecter ses engagements tels que le paiement, la livraison ou le remboursement.

Risque opérationnel : Certains marchés offrent moins de sécurité que la plupart des marchés réglementés internationaux les prestations relatives à la conservation et à la liquidation effectuées pour compte du compartiment investi sur ces marchés, pourraient s'avérer plus risquées.

Risque lié aux instruments dérivés : En investissant aux instruments dérivés, l'attention des investisseurs est attirée sur le fait que l'utilisation d'instruments financiers dérivés peut être assortie d'un effet de levier, ce qui peut accroître la volatilité des compartiments concernés

Risque de perte en capital : La valeur des investissements et les revenus qu'ils génèrent peuvent augmenter ou diminuer et le capital investi peut ne pas être entièrement récupéré. Le Fonds décrit comporte un risque de perte en capital.

BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT France est une société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des marchés financiers sous le n° GP96002, constituée sous forme de société par actions simplifiée, ayant son siège social au 1, boulevard Haussmann 75009 Paris, France, RCS Paris 319 378 832, et son site web : www.bnpparibas-am.com. Le présent document a été rédigé et est publié par la société de gestion de portefeuille. Ce contenu vous est communiqué à titre purement informatif et ne constitue: 1. ni une offre de vente, ni une sollicitation d'achat, et ne doit en aucun cas servir de base ou être pris en compte pour quelque contrat ou engagement que ce soit ; 2. ni un conseil d'investissement. Le présent document réfère à un ou plusieurs instruments financiers agréés et réglementés dans leur juridiction de constitution. Aucune action n'a été entreprise qui permettrait l'offre publique de souscription des instruments financiers dans toute autre juridiction, excepté suivant les indications de la version la plus récente du prospectus et du document d'information clé pour l'investisseur (DICI) des instruments financiers, où une telle action serait requise, en particulier, aux États-Unis, pour les ressortissants américains (ce terme est défini par le règlement S du United States Securities Act de 1933). Avant de souscrire dans un pays dans lequel les instruments financiers sont enregistrés, les investisseurs devraient vérifier les contraintes ou restrictions légales potentielles relatives à la souscription, l'achat, la possession ou la vente des instruments financiers en question. Il est conseillé aux investisseurs qui envisagent de souscrire des instruments financiers de lire attentivement la version la plus récente du prospectus et du document d'information clé pour l'investisseur (DICI) et de consulter les rapports financiers les plus récents des instruments financiers en question. Cette documentation est disponible sur le site web. Les opinions exprimées dans le présent document constituent le jugement de la société de gestion de portefeuille au moment indiqué et sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. La société de gestion de portefeuille n'est nullement obligée de les tenir à jour ou de les modifier. Il est recommandé aux investisseurs de consulter leurs propres conseillers juridiques et fiscaux en fonction des considérations légales, fiscales, domiciliaires et comptables qui leur sont applicables avant d'investir dans les instruments financiers afin de déterminer eux-mêmes l'adéquation et les conséquences de leur investissement, pour autant que ceux-ci soient autorisés. À noter que différents types d'investissements, mentionnés le cas échéant dans le présent document, impliquent des degrés de risque variables et qu'aucune garantie ne peut être donnée quant à l'adéquation, la pertinence ou la rentabilité d'un investissement spécifique pour le portefeuille d'un client ou futur client. Compte tenu des risques économiques et de marché, aucune garantie ne peut être donnée quant à la réalisation par les instruments financiers de leurs objectifs d'investissement. Les performances peuvent varier notamment en fonction des objectifs ou des stratégies d'investissement des instruments financiers et des conditions économiques et de marché importantes, notamment les taux d'intérêt. Les différentes stratégies appliquées aux instruments financiers peuvent avoir un impact significatif sur les résultats présentés dans ce document. Les performances passées ne préjugent pas des performances à venir et la valeur des investissements dans les instruments financiers est susceptible par nature de varier à la hausse comme à la baisse. Il se peut que les investisseurs ne récupèrent pas leur investissement initial. Les données de performance, éventuellement présentées dans ce document, ne prennent en compte ni les commissions et frais contractés à l'émission ou au rachat de parts ni les taxes.

La documentation visée par le présent avertissement est disponible sur www.bnpparibas-am.com.



BNP PARIBAS
ASSET MANAGEMENT

L'asset manager
d'un monde
qui change